

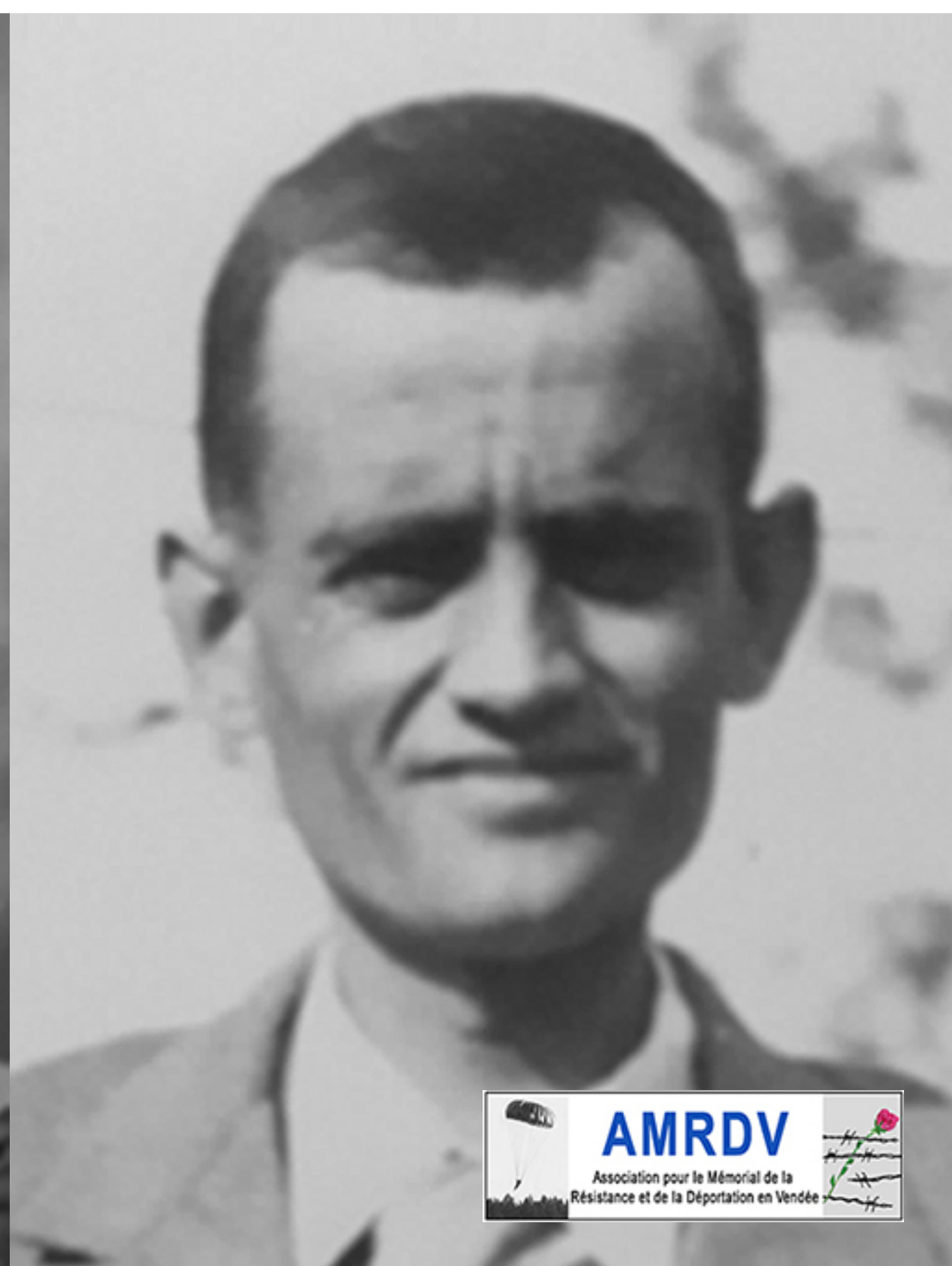


Gustave Jean

Saint-Cyr-des-Gâts 1907

Buchenwald 1944

Résistant - Déporté



André Coué

Marsais-Ste-Radégonde 1909

Marsais-Ste-Radégonde 1975

Résistant - Déporté

Gustave Jean est cultivateur à Marsais-Sainte Radégonde. Il a épousé Augusta Coué, la sœur de André Coué et a une petite fille, Chantal, née en septembre 1938. Mobilisé en 1939, il est atteint d'une pleurésie. On l'envoie alors au sanatorium de Pau. Démobilisé et réformé, il rejoint son ami Robert Bonnaud qui apprend à lire à sa fille. Engagé avec lui dans la Résistance, il participe aux parachutages de La Chapelle-Thémer les 23 et 24 juillet 1943 avec son beau-frère André. Il est arrêté à l'aube du 25 octobre 1943, alors qu'il venait d'organiser une fête pour les prisonniers de la commune. Sa femme et sa fille, alors âgée de cinq ans, assistent à l'arrestation. L'enfant hurle et s'accroche à son père. Aussitôt après le départ de Gustave, encadré par cinq hommes, sa femme se rend à Fontenay-le-Comte à vélo avec la petite pour prévenir son frère, André Coué, adjudant mécanicien d'aviation qui faisait partie de l'équipe de parachutages. Mais la Gestapo a œuvré dès l'aube et elles arrivent trop tard.

Gustave Jean est déporté le 22 janvier 1944 à Buchenwald, matricule 41819. Il décède le 16 mars à peine deux mois plus tard, à 37 ans.

André Coué, son beau-frère, est déporté à Buchenwald, sous le matricule 41799, par le même convoi. Il connaîtra aussi l'enfer de Dora et sera libéré en avril 1945.